

CONGO BELGE

Service des Télécommunications

Mod. 1/T.

# Télégramme

d'Etat

Privé ordinaire

Privé urgent

ACCEPTATION :

N° .....

Mots .....

Heure .....

Parafe .....

Dans son intérêt, l'expéditeur est prié d'écrire lisiblement.

Voie d'acheminement : \_\_\_\_\_

Indications de service taxées : \_\_\_\_\_

Adresse du destinataire { Résident Ruanda

RUHENGERI



### Indications de service

Taxe par mot  
frs or ou  
frs congolais

TOTAL  
frs congolais

Reçu de dépôt .....

RP .....

Transmis à .....

à .....h. ....m.

Le Télégraphiste.

### TEXTE ET SIGNATURE

*20261 A.E.7.*

~~Réponse votre 274317/AE~~

~~Achats Etiru etre destination Géoruanda via  
de Borghrave . Achats réguliers probables mais~~

~~dépendront intensité achat autres commercants .~~

~~Date limite autorisation demandée etre fin Janvier~~

~~Territoire Ruhengeri~~

Indications non télégraphiées : Expéditeur : M Administrateur de Territoire

à Ruhengeri

CONGO BELGE

SERVICE DES TELECOMMUNICATIONS

Arrivée à  
  
 Heure :

NUMERO	ORIGINE	MOTS	DATE	HEURE	VIA
30	Kigali	34/36	18	0805	

Mentions de service :

**TÉLÉGRAMME**

Mod. 4/T.

- D Urgent
- RP Réponse payée
- LC Télégramme différé
- NLT Télégramme lettre
- TC Collationnement

stat = territoire rufengeri

La Colonie n'est soumise à aucune responsabilité en raison de la correspondance privée par voie télégraphique. (Ordonnance législative n° 254/Télec. du 23 août 1940).

<p>244317/190</p>	<p>stat</p>	<p>statu sollicite permis</p>	<p>mensuel exportation</p>	<p>rufengeri vingt tonnes huariots et idem pois</p>
<p>secundo si</p>	<p>secundo si</p>	<p>resident</p>	<p>Comando</p>	<p>De Boghème</p>

primis destination exacte rep. secundo si ces quantités pourront être régulièrement acquises tentio date limite de p. l'autorisation